

**ARIANE AUDIT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 30 000 euros**  
**Siège social : 13 Boulevard Clémenceau**  
**67000 STRASBOURG**  
**479 137 291 RCS STRASBOURG**

**DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS**  
**DU 18 AOUT 2025**

LES SOUSSIGNÉS :

La société ARCOM, titulaire de 450 parts sociales en pleine propriété, représentée par son Président, Monsieur Nicolas MICHEL,

La société ARIANE & CO, titulaire de 449 parts sociales en pleine propriété, représentée par son cogérant, Monsieur Christophe BRAND,

Monsieur Christophe BRAND, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,

Détenant ensemble 900 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée ARIANE AUDIT désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société ARIANE AUDIT et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 19 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide à l'unanimité de transférer le siège social du 13 Boulevard Clémenceau, 67000 STRASBOURG au 7 Boulevard de Dresde, 67000 STRASBOURG, et ce à compter de ce jour.

**DEUXIEME DÉCISION**

En conséquence de la décision précédente, la collectivité des associés décide à l'unanimité de modifier les articles 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« *ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL*

*Le siège social est fixé : 7 Boulevard de Dresde, 67000 STRASBOURG. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

### **TROISIEME DÉCISION**

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à STRASBOURG  
Le 18 août 2025

Pour la société ARIANE & CO  
Monsieur Christophe BRAND

Monsieur Christophe BRAND

Pour la société ARCOM  
Monsieur Nicolas MICHEL